

AVIS OFFICIELS

SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

AVIS DE CONCOURS

N° 1 MEL/PEL

Le territoire recrute pour ses services administratifs des juristes relevant de la 1ère catégorie de la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration.

Conditions requises :

- être titulaire d'une maîtrise en droit public ou privé
- justifier de cinq ans de résidence sur le territoire.

Une expérience professionnelle dans le domaine juridique serait souhaitée.

Les candidats doivent se présenter au service du personnel et de la fonction publique — 2e étage — bâtiment administratif 1 — rue du Commandant Destreumeau — Papeete — (Porte 217) — du lundi au vendredi de 8 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 15 H 30.

Clôture des inscriptions : Vendredi 22 août 1986 à 15 H 00.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*

J.-P. GALENON.

AVIS DE CONCOURS N° 5 MEL/PEL/SANTÉ

Le service de la santé publique recrute un médecin relevant de la 1ère catégorie de la convention collective de travail des agents non fonctionnaires de l'administration, pour servir à la circonscription médicale des îles Australes (Rurutu).

CONDITIONS REQUISES

- Être titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine.

Les candidats doivent se présenter au service du personnel et de la fonction publique — au 2ème étage du bâtiment A1, rue du Commandant Destreumeau à Papeete (porte 217) ; du lundi au vendredi de 8 H à 11 H 30 et de 14 H à 15 H 30.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 14 AOUT A 15 H

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*

J.-P. GALENON.

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES DIVERSES

ASSOCIATION CIBISTE SECOURS DE TAHITI

Extraits de statuts

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une asso-

ciation régie par la loi du 1er juillet 1901, sous la dénomination « ASSOCIATION CIBISTE SECOURS DE TAHITI ».

Sa durée est illimitée.

Cette association a pour but :

- 1) la pratique de la cibie (bande des citoyens à toutes personnes qui s'intéressent à cette radio première.)
- 2) assurer des postes de secours en période de fête ou sur demande des organisateurs de clubs intéressés.
- 3) de porter secours aux personnes en danger ou accidentées de la route.
- 4) elle s'interdit toute discussion étrangère à son but d'ordre politique et religieux notamment.
- 5) son siège social est fixé à Papeete — Ste Amélie — quartier Dupont — BP 4526 Papeete.

Règlement intérieur

Les canaux de secours appelés Pluton se composent comme suit 8-11-23-35-40 deviendront des canaux libres pour tous les appels de détresse ou d'urgence en cas de canal occupé.

Dans ce cas, les canaux 8 et 9 serviront de secours, appeler Pluton Secours en code.

La participation des adhérents actifs dans la compagnie (Pluton Secours) doivent être munis de carte de secouriste quelle que soit l'association où ils sont affiliés, et d'une carte de C.B. avec les mentions inscrites et l'immatricule du TX présenté en cas de contrôle.

Composition du bureau :

Président	: PANG Gaston
Vice-Président	: MOEVAI Michel (junior)
Secrétaire	: TEANINI Anna
Secrétaire adjointe	: GUILLOT Viviane
Trésorier	: MOEVAI Alfred
Trésorier adjoint	: TETARONIA Armand
Assesseurs	: AKA Jean, Éric TAAROAMEA Billy IHORAI Rosette FLORES Teura

Récépissé n° 3954 MJS/AA du 16 juillet 1986.

ASSOCIATION TAATIRAA HUMA MERO

Renouvellement du bureau :

Président d'honneur	: SALMON Nédó
Président	: CHANG Yine-Tsin
Vice-Président	: BORDES Georges Calixte
Secrétaire	: FERNANDEZ Annick
Secrétaire adjointe	: GARNIER Mareva
Trésorier	: GARNIER Jacques
Trésorier adjoint	: AMARU Steve
Chargée relation publique	: BONNET Tiare
Conseiller technique	: PROKOP Joseph
Adjoint conseiller technique	: LAUFATTE Simon
Assesseurs	: FULLER Gloria AMARU Dolorosa BONNET Jean BRUNSWICK Marc LENOIR Gilbert